

Les députés ayant prêté serment et signé le rôle qui le contient, prennent leurs sièges en Chambre.

Le greffier de la Chambre communique à la Chambre la lettre suivante:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 14 mars 1918.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le juge en chef du Canada, en sa qualité de député du Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat, pour ouvrir la session du Parlement du Canada, le lundi, 18 mars, à 11 a.m.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. G. HENDERSON, lieut.-colonel,
Secrétaire du Gouverneur général.

Au greffier,
de la Chambre des Communes.
Ottawa.

Un message est remis par le colonel Ernest J. Chambers, gentilhomme, huissier de la Verge Noire:—

Messieurs de la Chambre des Communes:

Le juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances du Sénat.

La Chambre se rend en conséquence au Sénat, alors que l'Orateur du Sénat dit:—

Honorables Messieurs du Sénat, et

Messieurs de la Chambre des Communes:

J'ai ordre de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général ne juge pas à propos de déclarer les raisons pour lesquelles il a convoqué le présent Parlement du Canada, avant qu'un Orateur de la Chambre des Communes ait été élu suivant la loi; mais aujourd'hui, à trois heures p.m., Son Excellence donnera ces raisons.

Et les députés étant de retour; Sir Robert Borden, s'adressant au greffier, propose, appuyé par l'hon. M. Carvell:—Que l'honorable Edgar N. Rhodes, député du district électoral de Cumberland, prenne le fauteuil comme Orateur de cette Chambre.

Et le greffier ayant déclaré l'honorable Edgar N. Rhodes dûment élu Orateur, *nemine contradicente*, celui-ci est conduit au fauteuil par Sir Robert Borden et l'honorable M. Carvell, alors que l'Orateur offre à la Chambre ses humbles remerciements pour le grand honneur qu'elle a bien voulu lui conférer en l'élisant unanimement son Orateur.

La Masse est alors posée sur la Table.